

[INTERSYNDICAL] 64 ans, c'est toujours non !

Le nouveau Premier ministre vient d'annoncer l'ouverture d'un chantier pour « améliorer la réforme des retraites ». Après 18 mois de déni et de passage en force présidentiel, il s'agit d'une première reconnaissance que cette réforme est injuste. C'est le résultat de la mobilisation exemplaire de toutes et tous, salariées et salariés, fonctionnaires, actifs·ves ou retraité·es, jeunes et étudiant·es. Nous appelons le premier ministre à suspendre immédiatement la réforme pour permettre son abrogation et à organiser une conférence de financement des retraites au cours de laquelle les organisations syndicales démontreront qu'il est possible de revenir sur les 64 ans.

L'avenir des retraites mérite un débat de haut niveau : il faut pouvoir aborder l'ensemble des questions et discuter de l'ensemble des paramètres. C'est ainsi qu'il faut supprimer les mesures d'âge de la précédente réforme tout en consolidant l'avenir de notre système de retraites par répartition.

Alors que 8 Françaises et Français sur 10 restent opposés à la réforme, le premier ministre a annoncé son souhait d'une nouvelle méthode démocratique redonnant la main au parlement et aux acteurs sociaux. Nos organisations sont prêtes à participer à tous les rendez-vous de concertation et de négociation sur toutes les questions de retraite : les mesures d'âge qui doivent être abrogées, l'égalité femmes/hommes, la pénibilité, l'emploi des senior·es, les carrières longues... , les problèmes qui se posaient avant les 64 ans sont encore accrus par la réforme. Il faut donc en suspendre son application pour pouvoir traiter sérieusement ces questions cruciales.

De même, le refus de revalorisation des pensions au 1er janvier est une injustice : les retraité·es ne sont pas plus des privilégié·es que les actifs·ves. Il y a 2 millions de retraité·es pauvres, dont la grande majorité sont des femmes, la revalorisation

de leur petite retraite est une mesure de justice sociale !



Documents

[64 ans, c'est toujours non !](#)